**Pré-requis pour une HDR au sein de l'IRG**

Ce document qui indique les pré-requis pour une HDR au sein de l'IRG s'appuie sur l'arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger les recherches (Article 1) qui stipule : *L'habilitation à diriger des recherches sanctionne la reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, de son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs. Elle permet notamment d'être candidat à l'accès au corps des professeurs des universités*.

Les attendus pour une candidature HDR relèvent donc de trois dimensions complémentaires qui donnent lieu à une évaluation holistique du dossier du/de la candidat.e

**1/ Une production scientifique régulière et de haut niveau**

Il est attendu un ensemble qualitatif et régulier de productions qui comprenne ***a minima*** **5 articles dans des revues classées FNEGE** et soit enrichi de plusieurs autres productions (ouvrages, chapitres d'ouvrages, rapports de recherche…).

En ce qui concerne les articles, on s'attend à un article dans une revue de rang 1 FNEGE ou deux articles dans des revues de rang 2 FNEGE (à date de la publication), un article dans une revue internationale, c'est-à-dire non reliée à une association francophone. Enfin, un article en tant qu'auteur unique est fortement conseillé.

Il est important de souligner que la diversité de la langue de publication (française et anglaise) et des supports de publication sont des éléments appréciés positivement. A l'inverse, publier toujours dans la même revue, publier toujours avec le même coauteur ou publier avec un grand nombre de coauteurs sur un même article peuvent troubler l'évaluation du dossier.

**2/ Une identité scientifique forte et cohérente**

- Cohérence dans le parcours scientifique et la stratégie de recherche
- Visibilité dans le champ de recherche (conférences invitées, *track chair*, organisation de colloques, participation à des jurys de thèse…)
- Implication dans la communauté académique (responsabilités éditoriales, présence dans les comités scientifiques, participation à des comités de lecture, activité régulière de reviewing…)

**3/ Une capacité à encadrer des chercheurs et à piloter les projets de recherche, attestée par exemple au travers :**

- D'une expérience de co-encadrement de thèse et/ou d'encadrement et de valorisation de mémoires de Master 2 (prix académiques et professionnels, transformation en communications et/ou articles…)
- D'une expérience en matière de recherche de financement (obtention de financements en réponse à des appels d'offres au niveau régional, national, européen…) et/ou d'animation de la recherche (responsabilité scientifique de projets de recherche financés, direction d'équipe…)